CCAS Saint-Romans

CCAS Saint-Romans
Mairie de Saint-Romans
292 Grande Rue 38160Saint-Romans
Contacter par mail
https://saint-romans.fr/contact.html
Le CCAS met en place des aides techniques et financières

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal d'une commune pour organiser localement la solidarité et l'aide sociale. Présidé par le maire, il dispose d'un budget propre et d'un conseil d'administration qui regroupe des élus et des représentants d'associations.

Ses missions sont multiples :

- Il assure un accompagnement administratif et oriente les habitants vers les services sociaux adaptés à leurs besoins, soutenant l'accès aux droits et la lutte contre l'exclusion
- Le CCAS anime la vie sociale en gérant ou soutenant l'organisation d'activités pour différents publics : organisation du repas des aînés, portage de colis pour Noël, aide au permis de conduire pour les jeunes adultes, initiation à l'informatique ou actions de prévention pour les personnes âgées, etc.
- Il met en place des dispositifs spécifiques en cas de crise : plan canicule, dispositifs liés à la Covid-19, actions contre l'isolement ou l'exclusion.

Ainsi, le CCAS est le point de contact pour toutes les démarches sociales locales, offrant information, accompagnement, aides techniques et financières pour améliorer la qualité de vie et renforcer le lien social entre les habitants, en particulier en direction des personnes les plus fragiles.

Dernière modification le 15/08/2025 17:07:20 -
Calculer votre itinéraire

Présentation du CCAS de Saint-Romans

Le CCAS met en place des aides techniques et financières telles que:

- **Aides ponctuelles** : secours d'urgence, orientation des personnes en difficulté vers les services sociaux ou de soin
- **Aides régulières** : aide aux enfants des familles pour le centre aéré, les mini camps, les séjours intergénérationnels, les séjours scolaires à l'étranger

Il gère l'animation des activités sociales :

- **Pour les séniors** : Organisation du repas annuel des aînés de la commune et le portage des colis de Noël, initiation à l'informatique, remise à niveau du code la route, dispositif annuel de ramassage d'encombrants par les services techniques, d'une aide à la mobilité, etc.
- **Pour les jeunes adultes** : Aide au permis de conduire
- **Pour les personnes âgées, isolées ou fragiles** : Mise en place du plan canicule

Contacter le CCAS

Pour contacter le CCAS de Saint-Romans, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- par téléphone: 04 76 38 46 17
- par email : mairie@saint-romans.fr

Formulaire de contact